

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de l'Association Pro Aventico |
| Herausgeber: | Association Pro Aventico (Avenches) |
| Band: | 58 (2017) |
| Artikel: | L'insula 15 : genèse et évolution d'un quartier d'Avenches/Aventicum. Les fouilles de 2013 dans l'habitation sud-ouest |
| Autor: | Presset, Olivier / Castella, Daniel / Delbarre-Bärtschi, Sophie |
| Kapitel: | Historique de recherches |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-813644 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Situation de l'*insula* 15 dans la trame urbaine

L'*insula* 15 est située dans le centre du tissu urbain antique (fig. 2). Le quartier est bordé au sud par le *decumanus* secondaire, qui traverse la ville d'est en ouest et qui longe la façade nord du *forum* qui jouxte l'îlot d'habitation. Le voisinage du *cardo maximus*, à quelques dizaines de mètres à l'est, confère à ce quartier une situation privilégiée aux abords des deux axes de communication majeurs desservant la cité. Cette localisation est propice notamment à la commercialisation de produits artisanaux et facilite le réapprovisionnement des différents ateliers et des échoppes en matières premières et en marchandises. La propriété de cette *insula*, située non loin du centre politico-économique de la cité, peut également revêtir un caractère ostentatoire pour son propriétaire.

Historique des recherches

La découverte des premiers vestiges au lieu-dit *Champs-Baccons* (ou *Champs-Baccon*), dans lequel est situé le quartier antique de l'*insula* 15, intervient relativement tard dans l'histoire de l'archéologie avenchoise, en regard des très nombreuses trouvailles faites dans les *insulae* adjacentes, notamment aux lieux-dits *Conches-*

This archaeological map illustrates the layout of the ancient Roman city of Leptis Magna. The city is enclosed by a large, irregular wall labeled "enceinte". Inside, a grid street pattern covers most of the area. A prominent feature is the "forum", marked with a red square in the upper central part of the city. To the west of the forum is the "amphithéâtre" (amphitheater), indicated by a circular icon. Further west is the "palais de Derrière la Tour" (palace behind the tower). In the lower center, the "théâtre" (theater) is shown as a semi-circular structure. To the south of the theater is the "quartier religieux occidental" (western religious quarter). Two gates are marked: "porte de l'Est" (gate of the East) at the top right and "porte de l'Ouest" (gate of the West) at the bottom left. A north arrow is located in the top left corner, and a scale bar below it indicates distances of 0, 100, and 300 meters.

Fig. 2
Plan schématique
d'Aventicum et situation
de l'insula 15 dans la trame
urbaine.

³ Secretan 1888, p. 43.

Dessus et Conches-Dessous, où des fouilles sporadiques sont effectuées déjà à partir de la fin du XVII^e s. Des recherches sont entreprises en 1850, 1866 et 1873 aux Champs-Baccons mais les résultats sont quasi nuls³. Une première mention des chaussées antiques ceinturant l'îlot d'habitation sur deux de ses côtés est néanmoins visible sur le plan archéologique réalisé par Auguste Rosset en 1888 pour la toute jeune Association Pro Aventico. Leur date de découverte fait toutefois défaut (fig. 3).

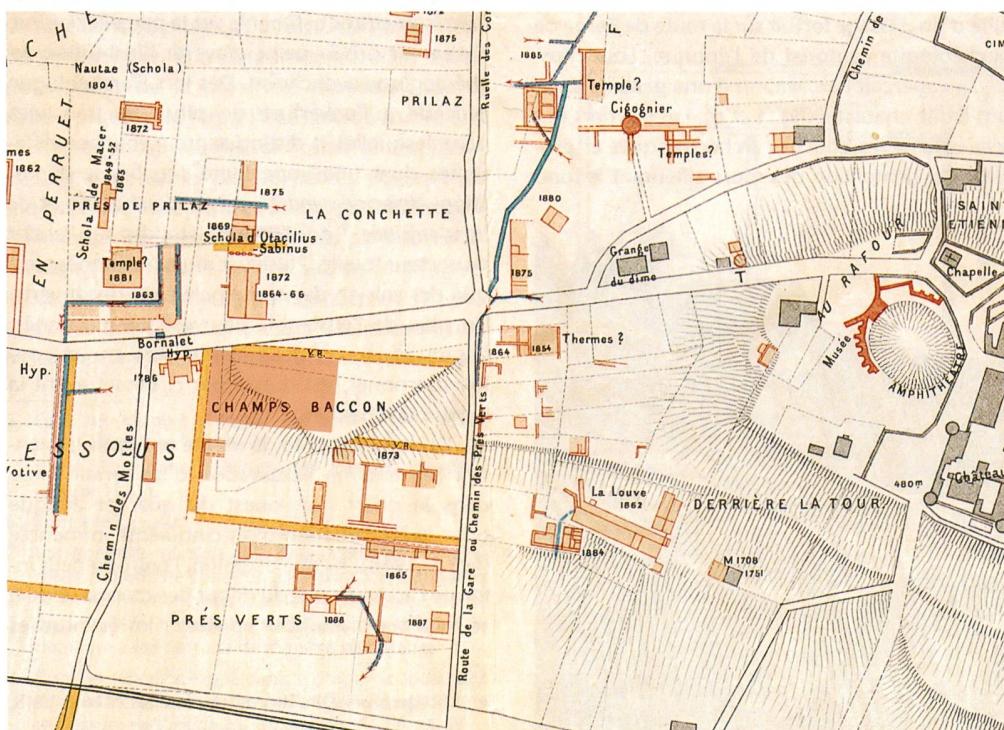
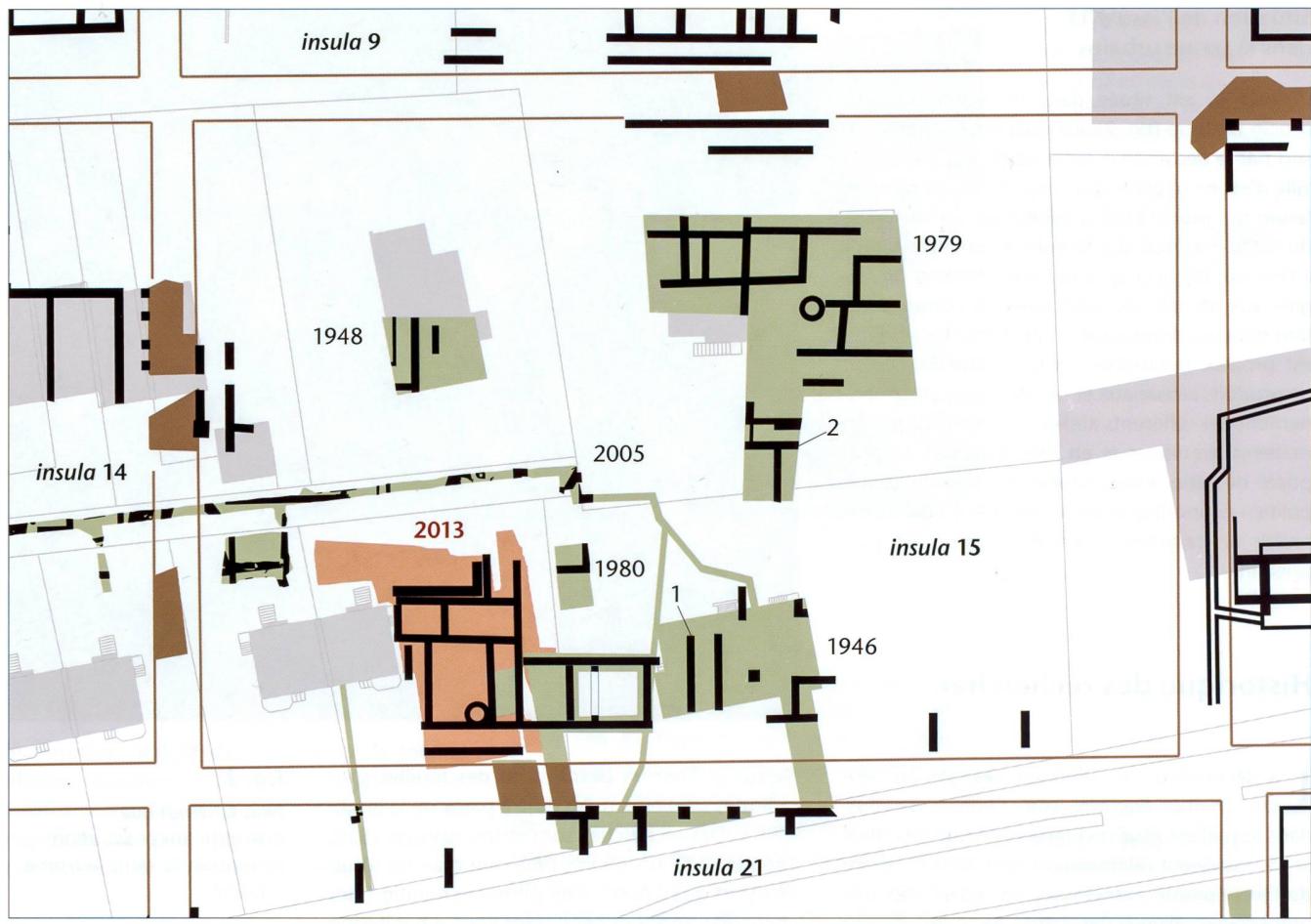


Fig. 3
Extrait du plan archéologique dressé en 1888 par Auguste Rosset. L'emplacement de l'insula 15, au lieu-dit Champs Bacon, est marqué en surimpression par un rectangle orangé. Sans échelle.



Fouilles de 1946 et de 1948

Ce n'est qu'en 1946 que la première véritable investigation archéologique est entreprise au sud de l'*insula* 15 (fig. 4: 1946). Elle intervient à la suite d'un passage fortuit sur la route de Berne de l'archéologue cantonal de l'époque, Louis Bosset, qui aperçoit l'excavation d'une parcelle jouxtant ladite chaussée (fig. 5 et 6). Les ouvriers ont déjà entamé les couches archéologiques et procédé à la démolition des murs affleurant le fond

du terrassement. L. Bosset réussit à stopper les travaux afin que des fouilles de sauvetage soient réalisées par l'Association Pro Aventico. Il s'avère que la société commanditaire de cet immeuble, Aventica SA, avait fait ériger une année auparavant trois autres bâtiments sur la parcelle voisine, sans avoir pris la peine d'avertir l'institution archéologique avenchoise. Dès lors, l'archéologue procède à l'ouverture de plusieurs tranchées dans lesquelles il distingue trois couches différentes dont une importante couche de démolition «faite de cendres noires, de charbon et de terre calcinée»⁴ qui semble s'étendre sur l'entier du secteur fouillé. Plusieurs murs maçonnés ainsi que des sols en dur sont également découverts. Un plan de l'ensemble des vestiges maçonnés, faisant apparaître deux locaux ainsi qu'un couloir maçonné, est dressé par L. Bosset avant la reprise du chantier.

Durant l'été 1948, la même entreprise, Aventica SA, entame l'excavation d'un terrain situé dans le quart nord-ouest du quartier antique pour la construction d'un cinquième immeuble (fig. 4: 1948). À cette occasion, l'entrepreneur informe l'archéologue du début des travaux, lequel se rend sur place pour constater les éventuelles



Fig. 5

1946.02. Insula 15. Photographie montrant le terrassement de la parcelle, au fond duquel affleurent des murs maçonnés.

⁴ MRA archives, DF I, Journal des fouilles 1946 et 1948, p. 7.



Fig. 6 (à gauche)

1946.02. Insula 15. Mur maçonner en cours de dégagement, en bordure de la route de Berne, à droite.

Fig. 7 (à droite)

1979.05. Insula 15. Vestiges de sablières basses et de poteaux de bois.

découvertes. Malgré des conditions de fouilles difficiles, couplées à la mauvaise volonté des constructeurs, il réussit à documenter cinq murs maçonner. Une petite partie d'une pièce équipée d'un hypocauste est également repérée.

Fouilles de 1979 et de 1980⁵

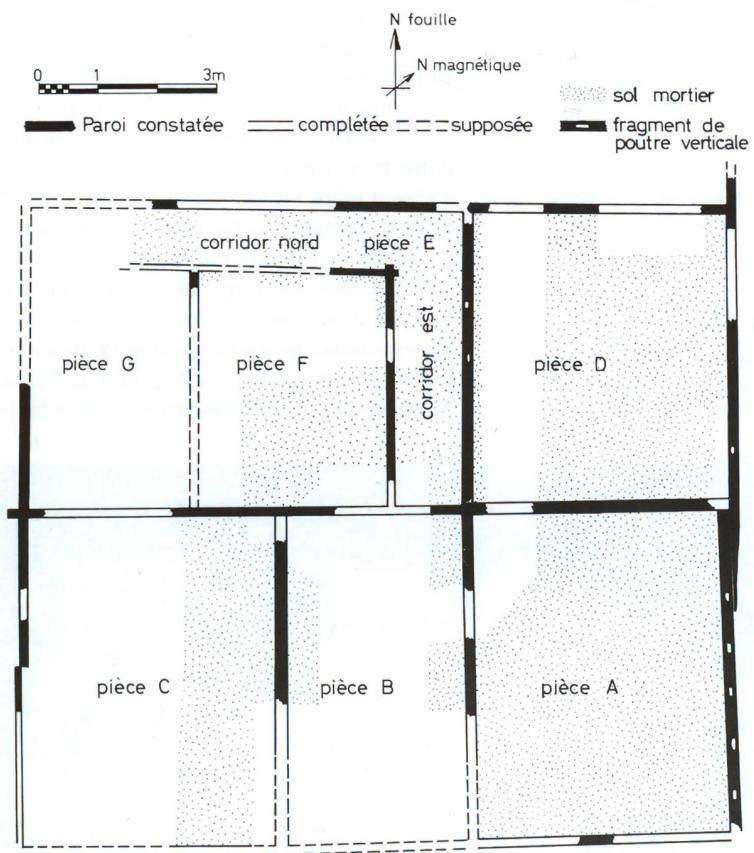
Une seconde grande fouille de sauvetage est effectuée en 1979, au nord-est du quartier antique, réalisée en vue de la construction d'un immeuble locatif (fig. 4: 1979). Lors des travaux de nivellement, plusieurs poutres de bois sortent de terre en bon état de conservation en raison notamment de la proximité immédiate de la nappe phréatique (fig. 7)⁶. Les éléments liés aux premières constructions sont relativement ténus et sont matérialisés par de petites portions de sablières basses, dessinant au moins trois locaux. À l'inverse des constatations faites par Louis Bosset dans l'habitation située au sud de l'insula, Andreas Tuor, responsable du chantier, ne fait pas état de la présence d'une couche d'incendie matérialisant la démolition de cette demeure. Cela

pourrait indiquer un démantèlement volontaire, par l'arasement de ses parois⁷ lors de la restructuration de l'insula après l'incendie qui ravagea sa partie sud⁸. Les vestiges appartenant au deuxième état sont nettement mieux conservés, permettant de restituer sept locaux dotés d'un sol de béton (fig. 8). Plusieurs murs se rattachant à un état maçonner ont en outre été mis en évidence.

Dans le quart sud-ouest de l'insula est ouvert l'année suivante un petit sondage de 3 m de large sur 6,3 m de long, dans lequel est apparu un mur maçonner formant un «L». Aucune autre information particulière n'a été relevée durant cette investigation.

Fig. 8

1979.05. Insula 15. Plan schématique des pièces appartenant au deuxième état de l'habitation (vers 30/40 ap. J.-C.)



5 Pour un rapport complet sur cette intervention, nous renvoyons le lecteur à la publication réalisée par A. Tuor dans le *Bulletin Pro Aventico* 26, 1981 (= Tuor 1981).

6 Tuor 1981, p. 40.

7 Les données relatives à la destruction de la « première période de construction » sont fort lacunaires et ne permettent pas d'en dire davantage, nous contrignant à souligner simplement le fait que la demeure a été détruite de manière volontaire.

8 Ce sujet sera développé dans le chapitre concernant l'évolution de la demeure de l'angle sud-ouest dans le quartier de l'insula 15. Cf. *infra*, p. 55-59.

Fig. 9

2005.06. Insulae 14/15.
Vue générale de la tranchée
creusée en 2005 dans le
chemin du Soleil.



Sondage de 2005

La pose de tuyaux pour le chauffage à distance ainsi que de nouvelles lignes électriques, dans l'actuel chemin du Soleil, a nécessité l'ouverture d'une tranchée d'une longueur de 230 m située à cheval entre les *insulae* 14 et 15 (fig. 4 : 2005 et 9). La portion touchant cette dernière a révélé la présence de murs maçonnés appartenant à divers locaux ainsi qu'une arrière-cour⁹. Une série de fosses a également été mise au jour, lesquelles contenaient une importante quantité de céramiques remontant au II^e s. ap. J.-C. Relevons qu'aucun vestige des habitats en terre et bois n'a

Fig. 10

Insula 15. Sommet du terrain naturel, dans la zone est du portique L 5.



été repéré, en raison de la faible profondeur de la tranchée, qui n'a pas atteint les couches antérieures au II^e s. Seuls les caniveaux liés au premier niveau de chaussée séparant les deux *insulae* ont livré du mobilier remontant au premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C.

Stratigraphie générale du site

Les relevés stratigraphiques couvrant l'ensemble de la zone fouillée permettent d'avoir une image complète de la topographie des différents états de l'habitation. De manière générale, les couches des trois séquences étudiées dans cette étude ont en grande partie été épargnées par les perturbations liées aux travaux de construction des états successifs et la récupération ultérieure des matériaux de construction.

Le terrain naturel sur lequel s'implantent les couches archéologiques (fig. 10) est composé de sables, accusant une pente d'environ 1% en direction du nord. Ils sont issus des débordements du lac de Morat durant la période du Quaternaire¹⁰. La cote moyenne de leur sommet se trouve à 446,85 m au sud de la fouille et à 446,70 m au nord. Au-delà du secteur de l'intervention, le dénivelé augmente de manière significative, ce qui a très certainement nécessité durant l'Antiquité des terrassements avant l'implantation des maisons. Les niveaux attestant pour la première fois une présence humaine suivent le pendage et les courbes du terrain naturel. Cette déclivité a contraint les constructeurs à mettre en place divers remblais de nivellement, rehaussant progressivement les niveaux de circulation (par ex. fig. 11 : C 231).

Si la transition entre les structures en fosse de l'état I et le premier habitat en terre et bois est parfois difficile à cerner en raison de la superposition de couches assez homogènes, l'évolution de la demeure dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. peut clairement être suivie stratigraphiquement en raison de deux événements de destruction qui l'ont touchée. Ils constituent de ce fait les principaux jalons pour le phasage des différentes mutations architecturales qui la caractérisent (fig. 12 : C 50 et C 40).

⁹ Blanc 2005, p. 96.

¹⁰ Castella (dir.) et al. 2015, p. 8.